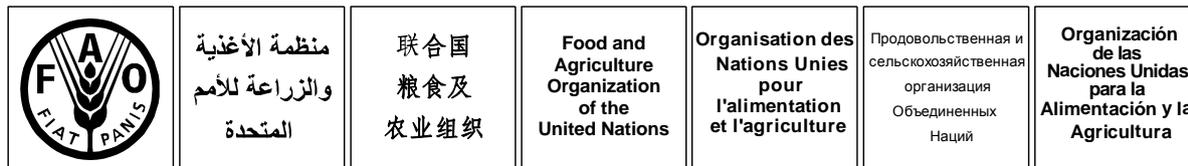


Janvier 2012



F

COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-neuvième session

Rome, 28-30 mai 2012

**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE EXTRAORDINAIRE
INTERSESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES
CÉRÉALES ET DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL
SUR LE RIZ**

Rome (Italie), 24 septembre 2010

1. L'offre et la demande mondiales de céréales semblent être encore suffisamment en équilibre. Les deux groupes ont pris acte de la soudaine augmentation du cours des céréales et de la dégradation des perspectives sur le marché, intervenues ces derniers mois, en particulier en ce qui concerne le blé, mais ils n'en ont pas conclu pour autant que cette situation était le signe avant-coureur d'une crise prochaine. La récente hausse des cours sur le marché mondial et leur instabilité marquée sont dues davantage à l'effondrement imprévu de la récolte dans certains grands pays exportateurs, aux mesures prises par les pays face à cette situation, et à la spéculation, qu'aux fondamentaux du marché. Les pays à faible revenu et à déficit vivrier sont ceux qui souffrent le plus des prix élevés. Les deux groupes compatissent aux difficultés que connaissent les pays qui ont été frappés par des catastrophes naturelles.
2. Les deux groupes ont constaté que les hausses imprévues et l'instabilité des cours étaient parmi les principales menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire et qu'il fallait s'attaquer aux causes, notamment les suivantes:
 - a) le manque d'informations fiables et à jour sur les disponibilités et notamment sur l'offre à l'exportation;
 - b) le manque de transparence du marché, à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne les marchés à termes;
 - c) des liens de plus en plus étroits avec les marchés extérieurs, et en particulier l'incidence de la « financiarisation » sur les marchés à terme;
 - d) les changements inattendus causés par la situation particulière de chaque pays en matière de sécurité alimentaire; et
 - e) des achats de panique et des phénomènes d'accaparement.
3. Compte tenu de la complexité croissante des facteurs qui influent sur les marchés des produits agricoles, les deux groupes proposent de développer l'information relative aux marchés et de travailler

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

à une plus grande transparence du marché. Ils recommandent que la FAO intensifie son travail de collecte et de diffusion de l'information, à tous les niveaux. Ils recommandent spécifiquement que des mesures soient prises, notamment s'agissant de renforcer les capacités de tous les partenaires de manière qu'ils puissent mieux suivre les intentions de culture, les prévisions relatives aux récoltes et l'information relative aux marchés intérieurs. Les deux groupes souhaitent en outre que soient développées des analyses sur les comportements des marchés à terme dans leurs différentes dimensions, notamment sur le rôle des intervenants non commerciaux.

4. Les deux groupes savent qu'à sa prochaine réunion le Comité de la sécurité alimentaire mondiale se penchera sur les questions de la vulnérabilité et du risque.

5. Les deux groupes conviennent que des travaux supplémentaires doivent être menés dans les trois domaines suivants:

- a) analyse de nouveaux moyens de réduire l'instabilité des prix des denrées alimentaires, dans la perspective d'apporter un appui à l'élaboration des politiques;
- b) création de nouveaux mécanismes visant à accroître la transparence et à gérer les risques liés à de nouvelles sources de volatilité sur les marchés; et
- c) examen des moyens de renforcer les partenariats de la FAO avec les autres organisations internationales qui travaillent sur ces questions.

6. Dans la Déclaration publiée à l'issue du Sommet mondial de 2009 sur la sécurité alimentaire, les pays membres sont convenus d'éviter de prendre des mesures qui seraient incompatibles avec les règles de l'OMC et qui auraient des effets négatifs sur la sécurité alimentaire mondiale, régionale ou nationale.

7. Les deux groupes sont convenus que l'accroissement de l'investissement dans l'agriculture, la mise au point de nouvelles technologies et la mise en place de bonnes politiques étaient des éléments déterminants de la sécurité alimentaire mondiale.